

### ANNEXE III

#### Conférence des Neuf Puissances

*Déclaration du ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni (the Hon. Anthony Eden, M.P.) faite à la quatrième séance plénière*

Messieurs, je crois que nous avons tous le sentiment que la déclaration du ministre des Affaires étrangères des États-Unis que nous venons d'entendre est d'une valeur toute particulière et d'une remarquable franchise. Ce qu'il vient de nous dire, à ceux d'entre nous qui sont européens, est, je crois, tout ce que, dans les conditions actuelles, nous pouvions vraiment attendre de la part des États-Unis.

Lorsque nous considérons ces années d'après-guerre, parfois nous tenons trop facilement pour acquis, je le crains, ce que ce frère généreux a fait pour nous en Europe à une époque où, sans son existence, nous aurions tous sombré dans le chaos et, peut-être aussi, dans le communisme. Au nom du pays que je représente ici, je désirerais donner à Monsieur Dulles l'assurance que toute l'aide que les États-Unis nous ont apportée n'est pas "*Bonté passée, vite oubliée*", mais que nous nous en souviendrons avec gratitude, et non en considération de nos seuls intérêts. Je désire donc dire à M. Foster Dulles que ses propos, en ce qui concerne notre Gouvernement, seront considérés avec reconnaissance et compréhension, et que nous ferons de notre mieux—de même, j'en suis sûr, que la Conférence—pour nous montrer dignes de la confiance plus grande que les États-Unis auront en nous lorsque nous nous serons montrés capables de prouver notre unité et notre force.

J'ai conscience du fait que mon pays a un rôle à jouer en tout cela. Sans revenir sur l'historique des déclarations et des engagements passés, je devrais peut-être en mentionner un ou deux afin que l'on comprenne bien ce que j'ai à vous dire cet après-midi. Nous avons pris, comme le Gouvernement des États-Unis, une série d'engagements envers la CED. Nous les avons pris au moyen de traité, d'accords et de déclarations, et comme je l'ai déjà fait savoir à mes collègues, nous restons fidèles à ces engagements et nous sommes prêts à les réaffirmer. Ils ne sont pas, à mon avis, sans importance, mais certains d'entre eux, à vrai dire, sont inapplicables sans la CED. Ceux d'entre eux qui ont cessé d'exister en même temps que la CED peuvent être couverts, et le seront probablement, par les propositions que la Conférence étudie maintenant. Par exemple, les dispositions relatives à l'assistance militaire automatique qui étaient prévues dans notre traité avec la CED, seront—je présume—reproduites dans le Traité de Bruxelles, tel qu'on se propose de l'élargir. La coopération des forces armées, leur déploiement et leur intégration, les consultations au sujet de leur niveau, tout cela va maintenant se réaliser, bien que, peut-être, dans un cadre différent.

J'ai très nettement conscience, tout comme mes collègues, du fait qu'il y a un aspect particulier du problème au sujet duquel plusieurs entre vous souhaiteraient que nous définissions plus clairement notre position, et si nous le pouvions, sur un sujet important pour les progrès de la présente Conférence. Je veux parler du maintien des forces britanniques sur le continent européen, et voudrais à ce sujet présenter une nouvelle proposition à mes collègues. Le Royaume-Uni continuera à maintenir sur le continent européen, y compris